

A2Z ART

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 24 RUE DE L'ECLOUSE

75006 PARIS

R.C.S : 514 481 134 R.C.S. Paris

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale

Extraordinaire du 24 Novembre 2025

L'an 2025

Le 24 Novembre, à 9 heures

Au siège social, à PARIS

Les associés de la société A2Z ART, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

L'Assemblée réunissant la majorité des associés, peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Madame Ziwei PHUONG, préside la réunion en sa qualité de Présidente

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Démission du président Madame Ziwei PHUONG**
- **Nomination de Monsieur Anthony PHUONG** au poste de président en remplacement
- **Pouvoirs en vue des formalités**

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés.
- Le rapport du Président
- Le texte des résolutions proposées.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 37 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit article

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour

Première résolution

L'assemblée des associés sur proposition du Président, décide de la démission en tant que Président de **Madame Ziwei PHUONG**, et décide de nommer Monsieur Anthony PHUONG en remplacement

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

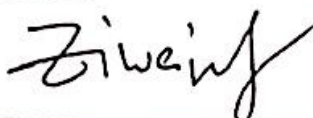
Deuxième résolution

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h00 heures.

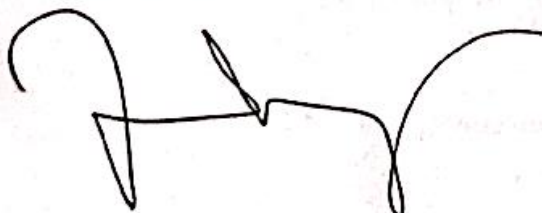
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Gérant ainsi que par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Signatures :



Madame ZIWEI PHUONG
Présidente sortante

Monsieur ANTHONY PHUONG
Président entrant



LIN MAN
Associé

